

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX

Date de convocation et d'affichage :
10/12/2025

Publié le :
/12/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 06-63/2025**

Objet : Institut des risques majeurs- Année 2026- Proposition d'adhésion

L'an deux mil vingt-cinq le 17 décembre à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSON Jean-Luc —MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas–GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe- BBILLON Agnès- BARRE Damien-LABLANQUI Jean-Marie- ROBIN Christelle- VEY-FARCE Cathy- GIROT Dominique

Excusés : JUVENON Marie-Hélène

Absent : PHILIBERT Carine

Procurations : JUVENON Marie-Hélène à ANGE Josiane

Jean- Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

Dans un contexte où le dérèglement climatique amplifie la fréquence et l'intensité des événements extrêmes, les collectivités territoriales sont en première ligne pour protéger les populations, assurer la continuité des services et organiser la résilience de leur territoire. Les nouvelles obligations réglementaires, la montée des attentes citoyennes et la vulnérabilité accrue des territoires imposent une gestion des risques performante, lisible et anticipatrice. Renforcer la prévention, préparer la gestion de crise et organiser la reconstruction font plus que jamais intégrante des responsabilités locales.

Dans ce cadre, il vous sera proposé d'adhérer pour l'année 2026 à l'institut des risques majeurs. Cette adhésion permettra de bénéficier de nombreux webinaires sur les obligations réglementaires, de retours d'expériences, de réalisation de cartographies d'aide à la gestion de crise etc...

La cotisation annuelle pour les communes de moins de 2000 habitants est de 90€.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

ADHERE pour 2026 à l'IRMA, Institut des risques majeurs, 15 rue Eugène Faure, 38 000 GRENOBLE pour un montant de 90 €,

PORTE les crédits afférents au budget communal 2026,

AUTORISE le Maire à assurer le suivi juridique, administratif, technique et financier de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.
Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 19 décembre 2025

Le Maire

Fabrice LARUE

Le Maire

Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance

Jean-Marie LABLANQUI

